



Oloron-Sainte-Marie, le 30 septembre 2020

L'équipe de direction

Aux

Parents d'élèves du Lycée

Objet : Début des cours pour l'obtention du Brevet d'Initiation Aéronautique

Madame, Monsieur,

Affaire suivie par

Pascal VERDIER
Lydia BERTHAULT

Téléphone

05 59 36 36 00

Fax

05 59 36 53 62

Mél :

ce.0640047d@ac-bordeaux.fr

Lycée Jules Supervielle
Collège Tristan Derème

6, boulevard François
Mitterrand
64 400 OLORON-STE-MARIE

<http://education-oloron.ac-bordeaux.fr>

Le **Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA)** est un diplôme délivré par l'éducation nationale qui valide un niveau de culture aéronautique à l'issue d'une formation d'une quarantaine d'heures.

Cette formation sera dispensée au Lycée Jules Supervielle. Les séances seront hebdomadaires le **mercredi après-midi de 13h00 à 15h00**. Les séances débuteront :

Mercredi 07 octobre 2020 de 13h à 15h en salle D01

Les élèves intéressés doivent se signaler auprès de la vie scolaire.

Il est possible de faire un essai les 2 premières séances : mercredi 07 octobre et mercredi 14 octobre 2020 avant de confirmer l'inscription définitive.

Monsieur Labarthe, formateur au BIA, donnera des informations complémentaires lors de la première séance.

Quelques informations complémentaires :

« **Le Brevet d'Initiation Aéronautique** est un diplôme à part pour l'Education Nationale. Il n'a pas véritablement d'équivalent. Il est en effet à la jonction de l'Education et du monde de l'aviation et de l'espace ; un pont entre passion et raison, savoir et pratique, professionnel et amateur, civil et militaire. Son histoire ancienne et prestigieuse démontre sa valeur et son intérêt. La France est un grand pays d'aéronautique et le BIA est un formidable vecteur de découverte qui permet aux candidats de mettre en avant des compétences et des savoirs avec enthousiasme et rigueur. »

Tout le monde peut suivre les cours, le but étant de permettre à des jeunes éloignés de ce milieu d'avoir accès à cette culture. Pour les jeunes qui souhaitent déjà se destiner à des carrières dans ce domaine, ils auront ainsi un atout supplémentaire pour défendre leur dossier dans le cadre de **Parcoursup**. De plus, l'obtention du diplôme avant 25 ans permet d'obtenir des bourses pour passer ses diplômes de pilote sur différents aéronefs.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

L'équipe de direction.